

## AVIS PUBLIC

### APPEL D'OFFRES PUBLICS

#### SERVICES PROFESSIONNELS EN VÉRIFICATION EXTERNE (ANNÉES 2016,2017,2018)

La Ville de Chibougamau, par l'entremise de son greffier, invite les firmes d'experts-comptables intéressées à soumissionner sur le sujet mentionné en titre, soit : Services professionnels en vérification externe (années 2016, 2017, 2018).

Seules sont autorisées à soumissionner les firmes d'experts-comptables comprenant trois (3) comptables ou plus, en règle auprès de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

Les documents d'appel d'offres seront disponibles sur le site [www.seao.ca](http://www.seao.ca) à compter du 2 novembre 2016, le tout sujet à la tarification établie par cet organisme (non remboursable). La date et l'heure de fermeture seront le lundi 21 novembre 2016, à 15 heures aux bureaux de la Ville de Chibougamau. L'ouverture des soumissions se fera à la Ville de Chibougamau, immédiatement après l'heure de clôture, en présence des personnes intéressées.

*Ne seront considérées que les soumissions présentées sur la formule prévue à cette fin. Aucune soumission par télécopieur ne sera acceptée. Les soumissions seront reçues au bureau du greffier de la Ville de Chibougamau au*

651, 4<sup>e</sup> Rue  
Chibougamau (Québec) G8P 1S4

Pour toute question ou tout commentaire relatif au processus d'appel d'offres ou à l'objet du contrat sollicité, le soumissionnaire doit obligatoirement et uniquement s'adresser par courriel au greffier de la municipalité, soit M. Mario Asselin, à l'adresse

[marioa@ville.chibougamau.qc.ca](mailto:marioa@ville.chibougamau.qc.ca)

et en indiquant le numéro de dossier de l'appel d'offres dans l'objet.

Le présent appel d'offres est assujéti à toutes les formalités et exigences prévues au cahier des charges, devis et plan le cas échéant.

La Ville de Chibougamau ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

DONNÉ SOUS MON SEING À CHIBOUGAMAU, le 27 octobre 2016

---

Mario Asselin, OMA  
Greffier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Mario Asselin, greffier de la ville de Chibougamau, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-annexé a été publié dans le journal La Sentinelle et sur le site internet du SEAO, le 2 novembre 2016.

Je, certifie aussi que ledit avis a été affiché au bureau de la ville de Chibougamau, le 2 novembre 2016.

VILLE DE CHIBOUGAMAU, ce 2 novembre 2016.

---

Mario Asselin, OMA  
Greffier